



**!!! INFORMATION IMPORTANTE !!!**

**!!! Pour les locataires, merci de transmettre à votre propriétaire !!!**

---

**Remplacement d'une partie des compteurs d'eau et pose de puces électroniques (lecture à distance) pour l'ensemble des propriétaires fonciers de la commune de Basse-Allaine**

---

Lors de l'assemblée communale du 12 octobre 2023, les citoyens ont voté un crédit destiné au remplacement susmentionné.

La commune va donc procéder à la mise en place de ces nouveaux compteurs/nouveaux modules d'ici à fin septembre 2024.

Ces changements se feront par l'intermédiaire de nos partenaires soit :

- Entreprise Althaus Hervé Sàrl à Buix
- Vincent Nusbaumer à Montignez

A noter qu'avant de se rendre dans votre propriété vous serez avertis par **Mme Emilie Cayla de Montignez, responsable du dicastère** avec le numéro de téléphone suivant :

**078 718 60 98**

Merci de lui réserver un bon accueil. La prise de rendez-vous et la pose pourront se faire entre ce jour et fin septembre 2024.

Lors de l'entretien téléphonique nous vous demanderons l'autorisation d'accès à votre compteur actuel en votre présence ou en présence d'une tierce personne.

A savoir que tous les frais inhérents à ces changements seront pris en charge par la commune de Basse-Allaine.

En espérant pouvoir compter sur votre disponibilité et votre accueil.

Avec nos remerciements sincères.

Au nom du Conseil communal

Courtemaîche, le 29 mai 2024